AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-3-66 485797

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

SUPPLEMENT Nº 2 au BULLETIN Nº 66 de MARS — Le 19 mars 1966

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

Tavelure du poirier :

L'état végétatif actuel de l'ensemble des variétés de poiriers se situant aux stades D 3-E laisse craindre des contaminations certaines si la prochaine pluie ou l'humectation du feuillage est de longue durée. Il est conseillé de maintenir une protection des arbres en tenant compte du développement de leur végétation.

Tavelure du pommier :

Les mêmes observations s'appliquent aux pommiers ; la végétation des arbres est cependant plus échelonnée, du stade C au stade E en fonction de la variété, de l'âge des arbres, de leur mode de conduite, du porte-greffe, de la taille, des zones de plantations, etc.

Les variétés, ayant atteint le stade C 3 doivent dès maintenant être traitées, en particulier dans la zone de la Thiérache et des Ardennes.

INFORMATIONS

Oïdium du pommier :

Des bourgeons oïdiés et couverts de spores ont été observés dans plusieurs vergers. Un second traitement contre ce champignon doit être exécuté dès maintenant.

Puceron vert du pommier :

De nombreuses éclosions sont en cours. Il est conseillé d'ajouter un aphicide de contact à l'exception du parathion dont l'efficacité est insuffisante à l'égard de cette espèce.

Anthonome du pommier :

Des piqûres de nutrition ont été observées sur des variétés qui ont atteint les stades C 3 - D. Dans les vergers régulièrement atteints par ce charançon, un traitement est préconisé.

P153

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

GRANDE CULTURE

INFORMATION

Méligèthes du colza :

Les quelques méligèthes remarqués ces derniers jours sont pratiquement inactifs et d'ailleurs insuffisamment nombreux pour justifier un traitement.

Les boutons sont encore petits et le début de la floraison relativement éloigné ; les cultures devant être soigneusement examinées dès un net relèvement de la température.

Intervenir avant qu'un préjudice sérieux soit occasionné : (tolérance 10 % de boutons attaqués).

Parcontre, un traitement trop précoce rend souvent nécessaire une seconde application par suite de réenvahissements des cultures.

Dans les grandes parcelles les pullulations peuvent n'intéresser que les bordures. Eventuellement n'intervenir que sur une bande de 20 à 25 m de largeur.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS